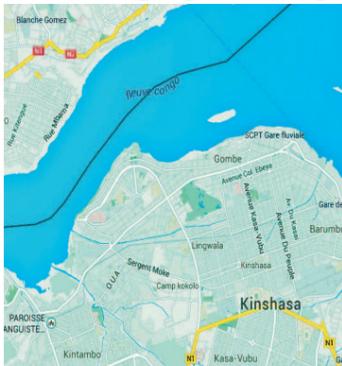


RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 3982 - VENDREDI 23 AVRIL 2021

JUSTICE MILITAIRE

Le général John Numbi officiellement recherché

L'Auditorat général des Forces armées de la République démocratique du Congo (Fardc) a émis, depuis le 14 avril, un avis de recherche contre l'ex-chef de la Police nationale congolaise pour « association de malfaiteurs et assassinat de Floribert Chebeya et Fidèle Bazana ». En cas de découverte, indique l'auditeur général des Fardc, « l'appréhender au corps et l'acheminer sous bonne escorte à notre office à l'Auditorat général près la Haute Cour militaire située dans la commune de la Gombe ». Entre-temps, le processus de demande d'extradition de l'incriminé qui s'est réfugié au Zimbabwe est en passe d'être enclenché.

Page 2



Le général John Numbi

CLIMAT DES AFFAIRES

Les experts sectoriels à Kisantu pour produire une nouvelle feuille de route



Le directeur général de l'Anapi, Anthony-Nkinzo

Le Kongo central abrite, depuis le 19 avril, un important atelier. Pour l'Agence nationale de promotion des investissements (Anapi), les échanges très techniques visent à présenter les réformes à mettre en œuvre au regard de l'évolution du contexte socio-économique et des priorités du Programme national stratégique de développement.

Toutes les réformes, tant du climat des affaires que celles du Doing Business, doivent être « pointues, courageuses et audacieuses », a insisté l'Anapi. Il est question, entre autres, d'arriver à une simplification de la fiscalité ainsi qu'à une réduction des procédures et des coûts de formalités administratives.

Page 3

CENTRALE ÉLECTORALE

Les confessions religieuses favorables à un bureau issu de la société civile

Dans une déclaration faite le mercredi 21 avril portant sur les réformes électorales en cours, la plateforme des confessions religieuses a appelé les députés nationaux à minimaliser l'influence politique sur la Commission électorale nationale indépendante. Elle a proposé que tous les membres du Bureau de la centrale électorale soient issus de la société civile et que les partis politiques désignent leurs représentants à la plénière de ladite institution parmi les personnalités indépendantes n'ayant pas participé aux activités des partis politiques les cinq dernières années.

Page 3



Le siège de la Céni à Kinshasa

RIPOSTE À LA COVID-19

Le Nord-Kivu démarre la campagne de vaccination le 1^{er} mai



La vaccination, un moyen de lutte contre la pandémie du coronavirus

En prévision de cette activité qui sera lancée à Goma, chef-lieu du Nord-Kivu par le gouverneur de cette province, Nzanzu Kasivita, le ministre provincial de la Santé a réceptionné, le 21 avril, un important lot de soixante mille doses de vaccins Astrazeneca à l'aéroport de Goma.

Ces vaccins sont destinés aux villes de Goma, Butembo, Beni et d'autres coins de la province. La campagne de vaccination cible seize zones de santé, mais le vaccin qui est volontaire ne sera donné que dans les hôpitaux programmés dont les noms seront communiqués à la population.

Page 4

ÉDITORIAL

Paix

Revenons un instant sur la tragédie que vit aujourd'hui le Tchad. Pour déplorer, bien sûr, la disparition d'un homme d'Etat qui avait su stabiliser son pays et permettre à son peuple de franchir les obstacles de tous ordres dressés sur sa route. Mais pour rappeler aussi que la paix n'est jamais acquise de façon définitive et que, par conséquent, il convient d'être plus attentif que jamais si l'on veut conjurer le mauvais sort qui menace toutes les nations de par le vaste monde.

Nous le savons bien nous-mêmes qui avons vécu des moments difficiles depuis notre accession à l'indépendance, mais qui avons su mettre un terme aux divisions internes qui menaçaient notre unité et donc notre avenir commun. La preuve en a été donnée deux fois dans les dernières décennies lorsque nous avons réussi à mettre fin à la guerre civile des années 1997 – 1998 et, encore plus près du temps présent, lorsque nous avons su apaiser les tensions meurtrières qui ravageaient une partie du département du Pool.

Ce qui vient de se passer au Tchad avec la mort brutale d'Idriss Déby Itno sous les balles d'un groupe de salafistes surarmés venus du sud de la Libye est là pour rappeler à chacun de nous que la paix n'est jamais garantie parce que la folie humaine, elle, est difficilement gérable. Et que, par conséquent, il faut observer avec la plus grande attention la scène quotidienne afin de déceler les atteintes à la paix civile, à la liberté individuelle et collective, mais surtout la tentation de la violence plus ou moins perceptible qui peuvent transformer en quelques heures, en quelques jours, un pays en un volcan éruptif qui émet des torrents de larves humaines.

Dans le moment très particulier que nous vivons, nous Congolais comme tous les peuples du continent, ayons donc conscience qu'il ne revient pas seulement aux Etats et aux gouvernements de protéger la paix avec tous les moyens qu'ils détiennent, mais que chaque citoyenne, chaque citoyen, à la place qu'elles et ils occupent dans la société, doivent assumer leur responsabilité comme l'exige le système démocratique que nous avons adopté. Et rendons hommage aux autorités, aux institutions qui ont su, tout au long des dernières années, asseoir notre paix intérieure sur des bases solides.

Ce qui vient de se passer au Tchad mais qui se passe, encore plus près de nous, en Centrafrique et dans l'Est de la RDC est là pour nous rappeler que tout peut basculer à tout instant. Ne l'oublions pas !

Le Courrier de Kinshasa

JUSTICE

Le général John Numbi officiellement recherché

L'Auditorat général des Forces armées de la République démocratique du Congo (Fardc) a émis un avis de recherche contre l'ex-chef de la PNC pour « association de malfaiteurs et assassinat de Floribert Chebeya et Fidèle Bazana ».

L'Auditorat général des Fardc a officiellement lancé, depuis le 14 avril, un avis de recherche à l'encontre de l'ex-commissaire général de la Police nationale congolaise (PNC), le général John Numbi Banza Ntambo. Cette instance a dit, dans ce document, le poursuivre pour chefs d'association des malfaiteurs et assassinat des défenseurs des droits de l'homme, notamment Floribert Chebeya et Fidèle Bazana. «Veuillez entreprendre d'actives recherches en vue de découvrir la personne dont les nom, post-nom, prénom et grade repris ci-dessous. Il s'agit du général d'armée Numbi Banza Ntambo John », peut-on lire dans cet avis de recherche lancé par l'auditeur général des Fardc, le lieutenant-général Lucien-René Likulia Bakumi. Et de souligné que le précité est poursuivi des chefs d'association de malfaiteurs et d'assassinat de Floribert Chebeya et Fidèle Bazana. Faits prévus et punis par les articles 45, 156, 157 et 158 du Code pénal ordinaire livre II tel que modifié par l'ordonnance-loi n°68/193 du 3 mai 1968. En cas de découverte, a indiqué l'auditeur général des Fardc, l'appréhender au corps et l'acheminer sous bonne escorte à notre office à l'Auditorat général près la Haute Cour militaire sise avenue Cade-co n°36 dans la commune de la Gombe.

Deux invitations non respectées

Après deux invitations de la justice militaire congolaise auxquelles le suspect John Numbi n'a jamais répondu, l'auditeur général des Fardc est passé à la vitesse supérieure, en émettant officiellement un avis de recherche contre lui. Dans sa requête, ce haut magistrat



Le général John Numbi pendant sa comparution dans le procès Chebeya, comme renseigné/DR

militaire précise même le motif de cette recherche qui est l'association de malfaiteurs et assassinat de deux activistes des droits de l'homme.

Le lieutenant-général Lucien-René Likulia Bakumi a, par ailleurs, ordonné de saisir, pour recel de malfaiteurs, toute personne ayant procuré logement, hébergement ou retraite au général John Numbi. Il est, en effet, indiqué que l'ex-chef de la PNC a disparu de la circulation depuis début mars 2021, après avoir récemment cité dans de nouvelles révélations dans l'affaire de l'assassinat en 2010 de deux activistes des droits humains, Floribert Chebeya et Fidèle Bazana.

Des informations concordantes notent que le général John Numbi s'était réfugié depuis au Zimbabwe. Un membre de l'équipe gouvernementale sortante avait, en son temps, indiqué que les autorités congolaises s'apprêtaient à amorcer le processus de demande de son extradition. Et des sources judiciaires indiquent que cet avis de recherche lancé par l'auditeur général des Fardc marque le début

de ce processus au cours duquel les autorités congolaises vont notamment saisir les autorités zimbabwéennes ou d'un autre pays où le fugitif se serait rendu, pour solliciter son rapatriement.

Il est rappelé qu'en tant patron de la PNC, le général Numbi avait également été accusé d'avoir, en 2008, réprimé durement des manifestations du mouvement Bundu dia Kongo (BDK), dans le Kongo central (ex-Bas-Congo). Une enquête menée par l'ONG internationale Human Rights Watch révèle qu'au cours de cette opération, près de deux cents personnes, adeptes de ce mouvement conduit par Zacharie Badiengila, dit Ne Muanda Nsemi, ont été tuées. Le général John Numbi, note-t-on, est également sous sanctions américaines et européennes depuis décembre 2016 pour le rôle joué sous le régime de l'ex-chef d'Etat, Joseph Kabila, notamment en rapport avec des manifestations contre le pouvoir en place ainsi que celles liées à la réclamation des élections et le respect de la Constitution.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Eilon
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Tanta

Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PROTECTION DES DÉFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME

Maïck Lukadi insiste sur la nécessité d'une loi spécifique

A en croire le président de l'ONG Assistance pour les personnes vulnérables et enfants du Congo (Apvec), la présence d'une loi dans l'arsenal juridique congolais serait un atout pour permettre aux personnes protégées par cette loi de remplir leur mission sans trop de crainte.

Approché le 21 avril par le Courrier de Kinshasa, le président de l'ONG Apvec, Maïck Lukadi, exhorte les autorités de la République démocratique du Congo (RDC), notamment le Parlement, au vote urgent de la loi portant protection des défenseurs des droits de l'homme (DDH) dont la proposition couve dans les tiroirs de cette institution. « Cette action permettra de doter le pays d'un arsenal juridique, protégeant les DDH dont le travail est bénéfique à toute la nation voire toute l'humanité », a-t-il expliqué. Il en appelle au Conseil national aux droits de l'homme (CNDH) d'appuyer ce plaidoyer des DDH en vue d'obtenir le vote de cette loi.

Motivant ce plaidoyer, le président de l'Apvec-ONDH relève quelques cas de violations auxquelles les DDH ont été victimes. Selon Maïck Lukadi, les auteurs de ces violations sont des éléments de la police nationale, de l'armée et des forces de sécurité. Il rappelle, en effet, les déboires de certains membres effectifs de son organisation dont lui-même et Nanou Kapinga Mbombo, qui ont été victimes de plusieurs



Maïck Lukadi

interpellations, arrestations arbitraires, enlèvements, traitements cruels, inhumains et dégradants de la part des éléments des forces de l'ordre. Dans ce récit, Maïck Lukadi fait savoir que cette dame, activiste au sein de l'Apvec-ONDH, a, par exemple, été appréhendée le 21 janvier 2018, pendant que la population congolaise faisait pression pour s'opposer au troisième mandat de l'ex-chef de l'Etat, Joseph Kabila. « Ils ont été surpris

en pleine messe à la paroisse Saint-Michel, par des policiers et militaires qui leur ont jeté des gaz lacrymogènes. Tous ceux qui ont été arrêtés ont été acheminés dans le cachot de la Police nationale/commissariat de la commune de Makala. Pour elle, son cas a été géré avec plus de rigueur par ce qu'elle a été identifiée comme DDH », a expliqué Maïck Lukadi. Et de noter que toutes ces personnes interpellées ont passé

quatre jours à jeun. « C'est par le hasard d'une dispute entre les policiers que certains d'entre ces personnes arrêtées, dont l'activiste de l'Apvec-Ongdh, ont pu se sauver. Mais, comme elle avait déjà été identifiée comme DDH, les services ont continué à la traquer jusqu'à l'obliger à entrer en clandestinité », a dit le président de cette organisation.

Cette situation, a confié Maïck Lukadi, a dérangé la vie de cette activiste, qui ne pouvait plus reprendre le cours normal de ses activités par crainte de représailles. « Nous l'avons aidé, bien que difficilement, en tant que président de l'organisation au sein de laquelle il militait, de se cacher et de refaire sa vie. Mais cela c'était sans compter la détermination de ces services qui voulait la mettre hors d'état de nuire ou plutôt de nuire à sa vie », a signifié Maïck Lukadi.

A l'en croire, ce traitement différent et cruel subi par ce DDH membre de son organisation a été justifié par sa qualité d'activiste dans la défense des droits de l'homme. Aussi fait-il constater la présence d'une

loi spécifique protégeant ces personnes qui militent dans les droits de l'homme éviterait ces genres d'actions contre elles, au bénéfice de toute la nation. C'est donc s'appuyant sur cette situation, qui illustre ce qu'encourent les DDH, que le président d'APVEC-ONGDH motive son plaidoyer et son insistance pour obtenir le vote de cette loi au niveau du Parlement congolais. Maïck Lukadi pense également que le vote de cette loi et sa mise en application renforcera également le respect des autres textes, notamment ceux qui garantissent la libre circulation de l'information. En évoquant ces derniers textes juridiques, le président de l'APVEC-ONGDH regrette que les journalistes et autres professionnels des médias, à Kinshasa mais plus encore à l'intérieur du pays, soient pris pour cibles par les services de maintien de l'ordre ainsi que les autorités politico-administratives portant ainsi un coup dur à la libre circulation de l'information et la liberté y relative garanties par la Constitution et les lois de la République.

Lucien Dianzenza

CLIMAT DES AFFAIRES

Les experts sectoriels à Kisantu pour produire une nouvelle feuille de route

Mbuela Lodge, un somptueux restaurant érigé en plein cœur de cette ville du Kongo central, abrite depuis le 19 avril un important atelier. Pour l'Agence nationale de promotion des investissements (Anapi), les échanges très techniques visent à présenter les réformes à mettre en œuvre au regard de l'évolution du contexte socio-économique et des priorités du Programme national stratégique de développement (PNSD).

La ville de Kisantu rassemble actuellement plusieurs experts venus de la capitale et d'ailleurs. Ceux-ci élaborent « une nouvelle feuille de route des réformes plus dynamique et plus ambitieuse », informe l'Anapi. Ces experts ont fait le déplacement de la porte d'entrée du Kongo central pour y réfléchir et proposer des mesures devant s'adapter au contexte socio-économique actuel et aux priorités du PNSD. Comme le rappelle si bien l'Anapi, le processus d'amélioration du climat des affaires a bien débuté depuis les années 2000. Dans les faits, cet assainissement a connu des avancées au niveau de l'environnement des affaires et de l'attraction des investissements au pays. Pour autant, le taux d'exécution de ces réformes année après année reste très faible. Parmi les causes identifiées, il y a la faible appropriation institutionnelle du processus des réformes, la faible synergie entre le pouvoir central et les provinces, ainsi que la résistance de l'administration publique à les appliquer.

Aujourd'hui, la situation est toute autre. En effet, outre la validation d'un PNDS, le pays fait face à une crise sanitaire sans précédent qui a fini par affaiblir son écono-

mie. L'autre paramètre non négligeable est sans doute la suspension de la publication du Rapport Doing business 2021 à la suite des irrégularités et le risque de publication des données antérieures. Il convient ainsi de convoquer toutes les parties prenantes pour une évaluation sans complaisance des réformes en vue d'une réadaptation au contexte et exigences actuels. Un état des lieux a pu être réalisé en son temps, du 1er au 4 mars 2021, lors des ateliers d'évaluation qui ont connu la participation d'au moins cinquante experts. Un travail de toilettage a pu être possible pour préparer le terrain à des discussions avancées dans le cadre de l'atelier du groupe thématique d'experts sectoriels.

Le grand défi aujourd'hui est de passer justement à l'étape suivante. Toutes les réformes, tant du climat des affaires que celles du Doing Business, doivent être « pointues, courageuses et audacieuses », a insisté l'Anapi. Il est question d'arriver à une simplification de la fiscalité ainsi qu'une réduction des procédures et des coûts de formalités administratives. Nous y reviendrons.

Laurent Essolomwa

CENTRALE ÉLECTORALE

Les confessions religieuses favorables à un bureau issu de la société civile

Elles proposent que le Secrétariat exécutif national de la Cénî soit régi par la loi plutôt que d'être sous la dépendance totale du président de la centrale électorale.

Dans une déclaration faite le mercredi 21 avril portant sur les réformes électorales en cours, la plate forme des confessions religieuses a appelé les députés nationaux à minimaliser l'influence politique sur la Commission électorale nationale indépendante (Cénî). Elle a proposé que tous les membres du Bureau de la centrale électorale soient issus de la société civile et les partis politiques désignent leurs représentant à la plénière de ladite institution parmi les personnalités indépendantes qui n'ont pas participé aux activités des partis politiques les cinq dernières années.

« Nous attendons un grand changement dans la composition du bureau de la Cénî où l'idéal serait que tous les membres soient issus de la société civile. Le maximum serait un bureau avec une répartition paritaire. Il convient d'éviter à tout prix un bureau contrôlé par une famille politique », a relevé la déclaration. Cette proposition comme du reste toutes les autres, s'inscrit dans la logique de « renforcer les mécanismes légaux susceptibles de garantir l'indépendance de la Cénî de façon à rassurer tous les compétiteurs électoraux de

la crédibilité des élections de 2023 ».

En vue d'atteindre les objectifs assignés pour la désignation des membres de la Cénî, la plate forme des confessions religieuses encourage l'option de la liberté des composantes à choisir leurs représentants à la Cénî. En cas de manque de consensus dans une composante, a-t-elle précisé, le bureau de l'Assemblée nationale devrait désigner trois personnalités indépendantes compétentes pour des bons offices dans un délai limité. « Car l'Assemblée nationale ne peut pas, à la fois, désigner et entériner », a-t-elle ajouté.

Les confessions religieuses plaident également pour la mise en place d'une commission, avec une représentation paritaire de trois composantes, pour assurer le suivi et le contrôle de la Cénî par une évaluation technique périodique. Aussi, ont-elle déclaré, compte tenu du rôle capital que joue le Secrétariat exécutif national de la Cénî, il convient que ce soit régi par la loi plutôt que de le laisser sous la dépendance totale du président de la centrale électorale.

Jules Tambwe Itagiti

MATADI

Pathy Nzuzi dément les rumeurs sur le monnayage d'accès des poids-lourds avant 22 h

Indiquant que l'argent payé concerne d'autres taxes, le maire de la ville appelle des conducteurs des véhicules poids-lourds qui ont payé pour entrer dans la ville portuaire avant l'heure indiquée à saisir la justice pour mettre hors d'état de nuire ceux qui s'adonneraient à ce prélèvement illégal.

Le maire de la ville de Matadi, Pathy Nzuzi wa Makengedi, a balayé, le 20 avril, d'un revers de la main les rumeurs sur une rançon payée par des chauffeurs des véhicules poids-lourds au niveau du pont Mpozo où ils stationnent en attendant 22 h, pour accéder dans la ville portuaire, avant l'heure indiquée. A en croire cette autorité politico-administrative, il n'y a jamais eu de monnayage pour l'entrée de ces gros véhicules à Matadi. Rejetant cette allégation, le maire de la ville de Matadi souligne que la somme payée ne concerne pas l'accès des véhicules dans la ville mais plutôt d'autres taxes. « Ici à Mpozo, on ne paye rien. Mais lorsque vous déchargez sur l'emprise, là vous payez les 25 mille francs congolais.

Ça s'appelle occupation temporaire d'emprise. Ça, vous devez vous référer à la nomenclature de la ville », a-t-il indiqué à radiookapi.net.

Pathy Nzuzi wa Makengedi, cité par la radio onusienne, invite, par ailleurs, tout conducteur qui aurait payé avant d'accéder à la ville, à saisir la justice conformément à l'arrêté urbain signé depuis le 16 février 2021 interdisant l'entrée dans la ville portuaire des véhicules à gros tonnage avant 22 h. « Donc si quelqu'un donne de l'argent ici à Mpozo pour entrer dans la ville de Matadi, ce qu'il vient de commettre une infraction de corruption. Et moi, je vais que quelqu'un qui a payé 25 mille francs congolais à Mpozo auprès des agents de



la mairie, qu'il saisisse les cours et tribunaux », a dit le maire de Matadi. Il est rappelé que l'arrêté

interdisant l'entrée dans la ville portuaire des véhicules à gros tonnage avant 22 h a

été pris pour remédier aux problèmes des embouteillages, afin d'assurer la fluidité de la circulation dans la ville de Matadi.

La radio onusienne citant des sources locales annonce que, depuis le 22 février, date du début de l'application de cet arrêté interdisant l'accès avant 22 h des véhicules à gros tonnage dans la ville de Matadi, la rumeur circule sur le monnayage de l'accès de ces véhicules dans la ville avant l'heure indiquée. Selon ces rumeurs dont radiookapi.net fait échos, le service de la mairie commis à l'entrée de la ville conditionne le passage de ces engins à 25 mille francs congolais, l'équivalent de douze dollars américains.

Lucien Dianzenza

RIPOSTE À LA COVID-19

Le Nord-Kivu démarre la campagne de vaccination le 1er mai

En prévision de cette activité qui sera lancée à Goma, chef lieu du Nord-Kivu par le gouverneur de cette province, Carly Nzanzu Kasivita, le ministre provincial de la Santé, Nzanzu Syalita Eugène, a réceptionné le 21 avril un important lot de soixante mille doses de vaccins Astrazeneca à l'aéroport de Goma.

Ces vaccins sont destinés aux villes de Goma, Butembo, Beni et d'autres coins de la province. A en croire le ministre provincial de la Santé, cette campagne de vaccination cible seize zones de santé. "Nous devons vacciner dans les seize zones de santé concernées. Il s'agit de Goma, Beni et Butembo. Goma à elle seule comprend 70% des malades de covid-19", a-t-il fait savoir tout en ajoutant que "la campagne de vaccination contre la covid-19 sera lancée, mais le vaccin sera donné dans les hôpitaux qui seront ciblés et communiqués à la population" Il a, par ailleurs, indiqué que le vaccin est volontaire et seules les personnes âgées de plus de 55 ans, les personnes souffrant des maladies chroniques et les prestataires de santé qui seront à la première ligne dans la lutte contre la pandémie. La campagne de vaccination

contre cette pandémie qui ravage le monde, depuis plus d'une année, sera donnée en site fixe. Des centres de santé et bien d'autres endroits seront retenus pour servir de sites de vaccination. Avant le lancement de cette campagne, l'heure est à la sensibilisation de la population pour qu'elle adhère à cette initiative qui entre dans le cadre de la riposte à la covid-19. Rappelons que la ville de Kinshasa avait lancé la campagne de vaccination contre la covid-19, le 19 avril, à l'Université de Kinshasa. Quelques personnalités se sont fait vacciner, notamment le ministre sortant de la Santé, le Dr Eteni Longondo, l'ambassadeur de l'Union européenne, Jean-Marc Châtaigner, la directrice nationale du programme élargi de vaccination, Dr Elisabeth Mukamba.

Blandine Lusimana



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.












Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.

Horaires d'ouverture:
Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)





Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

TCHAD

Le CMT annonce la réouverture des frontières et un allègement du couvre-feu



Conseil militaire de transition au Tchad

Les frontières aériennes et terrestres du Tchad ont été rouvertes mercredi et le couvre-feu allégé, désormais fixé de 20h à 5h, a fait savoir le Conseil militaire de transition (CMT).

Les ministres du gouvernement dissous doivent temporairement assurer la continuité des services publics jusqu'à la mise en place d'un gouvernement de transition, a précisé son porte-parole, le général Azem Bermandoa Agouna.

Le CMT, qui a pris le pouvoir mardi à la suite du décès du président tchadien Idriss Déby annoncé le même jour, a pris un certain nombre de mesures telles que l'abrogation de la Constitution, la dissolution du gouvernement et du Parlement, la fermeture des frontières et l'instauration d'un couvre-feu de 18h à 5h.

Antonio Guterres : «Avec la mort d'Idriss Deby Itno, l'ONU perd un "partenaire essentiel"»

L'ONU a salué la mémoire du défunt président tchadien, Idriss Deby Itno, mort le 20 avril des suites de blessures, alors que sa réélection à la tête du pays venait d'être annoncée.

Dans une déclaration, le secrétaire général a annoncé avoir été « profondément attristé par la nouvelle du décès du président tchadien Idriss Déby Itno », le 20 avril. « Le président Idriss Deby Itno était un partenaire essentiel pour les Nations unies et a contribué de manière significative à la stabilité de la région, en particulier dans le cadre des efforts de lutte contre le terrorisme, l'extrémisme violent et le crime organisé au Sahel », a déclaré le porte-parole du patron de l'ONU. Le Tchad est l'un des plus grands contributeurs de troupes aux opérations de paix de l'ONU. Près de 1.500 soldats tchadiens ont servi comme Casques bleus fin février au sein de la Minusma dont il est le 2e plus grand fournisseur de troupes. Le Tchad a participé également à la Force conjointe du G5 Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie Niger et Tchad) dont il assure actuellement la présidence.

Au pouvoir depuis décembre 1990, Idriss Déby Itno est mort des suites de blessures reçues alors qu'il visitait le week-end dernier ses troupes engagées dans des combats contre des rebelles, a annoncé le porte-parole de l'armée, le général Azem Bermandoa Agouna. Sa mort a été annoncée le jour même de l'annonce de sa réélection à un 6e mandat présidentiel. Antonio Guterres a adressé ses plus sincères condoléances à sa famille, ainsi qu'au peuple et au gouvernement du Tchad. « En ces moments difficiles, les Nations unies soutiennent le peuple tchadien dans ses efforts pour bâtir un avenir pacifique et prospère », a souligné le porte-parole du secrétaire général. Le président de l'Assemblée générale des Nations unies, Volkan Bozkir, a également adressé ses plus sincères condoléances au peuple tchadien à la suite du décès du président tchadien. Il a annoncé qu'il convoquerait bientôt une réunion de l'Assemblée générale pour rendre hommage à la mémoire du chef d'Etat tchadien.

Des besoins humanitaires se profilent au Tchad

Le Tchad connaît actuellement des besoins humanitaires liés au conflit dans le bassin du lac Tchad, ainsi que par les effets du changement climatique. « (Les Nations unies) et (leurs) partenaires poursuivent leurs opérations dans ce pays d'Afrique centrale pour aider les communautés touchées », a indiqué le porte-parole du secrétaire général de l'ONU. Le plan de réponse humanitaire du pays requiert un financement d'environ 617 millions de dollars pour 2021. À ce jour, il n'est financé qu'à hauteur de 6%. Au cours des neuf premiers mois de l'année 2020, les Nations unies ont atteint au moins 2,2 millions de personnes avec une aide humanitaire au Tchad qui accueille également un certain des réfugiés des pays limitrophes.

Noël Ndong

L'UA exprime ses condoléances après la mort du président tchadien Déby

L'Union africaine (UA) a exprimé mardi soir ses condoléances à la famille et au peuple tchadiens à la suite du décès du président tchadien Idriss Déby.

Ce dernier, tout juste réélu pour un sixième mandat, a succombé mardi aux blessures reçues le week-end dernier lors d'un affrontement avec des rebelles, avait annoncé un peu plus tôt le porte-parole de l'armée tchadienne, le général Azem Bermandoa Agouna. « Le regretté président Déby a joué un rôle clé dans la promotion de l'Agenda de l'UA pour promouvoir la paix et la sécurité et il était un fervent partisan des efforts de l'Union pour créer un environnement de sécurité et de stabilité, en particulier dans la région

« Le regretté président Déby a joué un rôle clé dans la promotion de l'Agenda de l'UA pour promouvoir la paix et la sécurité et il était un fervent partisan des efforts de l'Union pour créer un environnement de sécurité et de stabilité, en particulier dans la région du Sahel »

du Sahel », a déclaré le bloc panafricain dans un communiqué.

L'UA s'est dite solidaire du gouvernement et du peuple tchadien en cette période difficile, se joignant à eux pour pleurer la perte d'un champion des efforts africains en faveur d'un continent pacifique, sûr et stable.

Depuis le 11 avril, date de la présidentielle tchadienne, les rebelles du Front pour l'alternance et la concorde au Tchad (FACT), un groupe armé basé en Libye voisine, ont mené des incursions dans la province septentrionale du Tibesti.

LIBYE

Le Premier ministre Abdul Hamid Dbeibah a rencontré son homologue égyptien Mostafa Madbouly



Les deux responsables ont discuté, mardi, de diverses questions régionales et internationales d'intérêt commun, et ont souligné l'importance de renforcer leur coordination politique et leurs consultations sur ces questions, a déclaré le service de presse du gouvernement libyen dans un communiqué.

Ils ont également abordé plusieurs autres questions, comme la reprise des opérations de l'ambassade d'Egypte à Tripoli, les mesures de facilitation de la circulation des personnes, le soutien au commerce et le lancement de vols directs entre les deux pays, selon le communiqué. Les deux parties ont signé un certain nombre d'accords de partenariat dans divers domaines, notamment ceux de l'électricité, de la communication, des infrastructures, de la coopération technique et

des investissements. « Les circonstances politiques, économiques et sécuritaires qui ont cours dans la région exigent de nouer des partenariats stratégiques dans divers domaines, afin que nous puissions devenir de véritables partenaires de développement », a indiqué M. Dbeibah.

M. Madbouly a réaffirmé le sou-

« Les circonstances politiques, économiques et sécuritaires qui ont cours dans la région exigent de nouer des partenariats stratégiques dans divers domaines, afin que nous puissions devenir de véritables partenaires de développement »

tien de l'Egypte à la Libye, notamment en matière d'unité des institutions libyennes, de développement du pays et de réconciliation nationale.

Les deux responsables ont attiré l'attention sur la nécessité d'organiser la 11e session du Comité supérieur mixte Egypte-Libye, et de mener à bien toutes les procédures relatives aux accords de coopération entre les deux pays, fait savoir le communiqué. Le gouvernement d'union nationale de M. Dbeibah a été choisi par le Forum de dialogue politique libyen (LPDF) soutenu par l'ONU, mettant fin à plusieurs années de division politique en Libye. La principale tâche du nouveau gouvernement est maintenant de préparer les élections qui devraient avoir lieu un peu plus tard cette année, comme l'a décidé le LPDF.

Xinhua

PUBLICATION

La Chine publie un livre blanc sur la réduction de la pauvreté

Le Bureau de l'information du Conseil des affaires d'État de la République populaire de Chine a publié le 6 avril 2021 un livre blanc intitulé «Réduction de la pauvreté : l'expérience et la contribution de la Chine.»

Le livre blanc a été publié pour enregistrer le parcours de la grande lutte du peuple chinois pour éliminer l'extrême pauvreté, présenter l'approche de la Chine et partager son expérience et ses actions dans la lutte contre la pauvreté.

Outre la préface et la conclusion, le livre blanc se compose de cinq parties : «l'engagement solennel du Parti communiste chinois (PCC)», «la victoire finale dans la lutte contre l'extrême pauvreté», «la stratégie de réduction ciblée de la pauvreté», «l'exploration d'une nouvelle voie de réduction de la pauvreté» et «une communauté mondiale de destin libérée de la pauvreté». Notant que cette année marque le centenaire de la fondation du PCC, le livre blanc indique que le Parti a uni et dirigé le peuple chinois dans la lutte contre la pauvreté avec une foi et une volonté inébranlables au cours du siècle dernier.

La Chine abrite près d'un cinquième de la population mondiale et son éradication complète de l'extrême pauvreté est une étape importante dans l'histoire de la nation chinoise et de l'humanité, indique-t-il.

L'expérience de la Chine en matière de réduction de la pauvreté montre que le courage, la vision, le sens des responsabilités et l'envie de relever les défis sont les plus essentiels, selon le livre blanc.

Xinhua

NÉCROLOGIE



Guylin Ngossima Delus, agent des Dépêches de Brazzaville, la famille Paud et la famille Nianga Bouala, ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur oncle, père et frère "Paud Joseph" survenu le 16 avril 2021 suite d'une longue maladie.

La veillée mortuaire se tient dans la rue lagué Ouenzé sur l'avenue de l'ex-pharmacie Mampassi. Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.

REMERCIEMENTS



Magloire Nzonzi B. agent des Dépêches de Brazzaville, Célestin Mbemba, les Kahunga et la mutuelle Kahunga remercient parents, mutualistes, amis et connaissances, pour leur assistance multiforme lors du décès de leur fille, soeur, mère et grand-mère, Mme Richard Voumi née Irma Mbemba.

Qu'ils trouvent ici la reconnaissance de la famille.

TABLE RONDE SUR LE CLIMAT

La ministre du Tourisme et de l'Environnement plaide en faveur du bassin du Congo

Les États-Unis d'Amérique ont organisé, les 21 et 22 avril, une table ronde en visioconférence consacrée sur le climat. La République du Congo a été représentée par la ministre du Tourisme et de l'Environnement, coordonnatrice technique de la commission climat du bassin du Congo (CCBC), Arlette Soudan-Nonault.



L'intervention de la ministre du Tourisme et de l'Environnement lors de la visioconférence (crédit photo/MTE)

L'intervention de la représentante de la République du Congo, la ministre du Tourisme et de l'Environnement, coordonnatrice technique de la CCBC, au cours de ces assises présidées par le secrétaire d'État américain en charge de l'Environnement, John Kerry, a été essentiellement marquée par une plaidoirie en faveur du bassin du Congo, deuxième poumon écologique mondial.

Dans son adresse, la ministre Arlette Soudan-Nonault a indiqué que selon les Nations unies, les pays en développement ne produisent que 1% des gaz à effet de serre mondiaux mais en sont les premières victimes directes. La vie de cent-vingt millions de personnes en situation d'extrême pauvreté est à la merci des calamités climatiques, a-t-elle déploré. Elle a pris le cas de la République du Congo, pour laquelle en 2019, 170 000 personnes ont été frappées par les inondations. Elles ont tout perdu. En 2020 les chiffres ont été encore plus critiques. « Les faits sont durs, les faits sont injustes mais ils incarnent notre réalité », a-t-elle déclaré. La ministre du Tourisme et de l'Environnement a rappelé à John Kerry, qu'en 2016, à Marrakech, il était avec eux lors du sommet des chefs d'État africains, lorsque le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, sur proposition de sa Majesté Mohammed VI, roi du Maroc, a relevé le défi du troisième millénaire en portant le Fonds bleu pour le bassin

du Congo.

C'est ainsi que seize chefs d'État, soudés par la volonté de prendre leur destin en main, ont décidé de créer le premier mécanisme de financement africain pour l'Afrique en vue d'assurer la préservation du second poumon écologique durable de l'Afrique centrale. « Pour mémoire, nos tourbières représentent avec 30 milliards de tonnes carbone un puit de carbone équivalent à 15 et à 20 ans des émissions des États-Unis et à trois années des émissions totales de la planète, selon la GIEC », a rappelé la coordonnatrice technique de la CCBC, Un portefeuille d'investissement de dix milliards de dollars pour les dix prochaines années a été élaboré par les meilleurs experts internationaux, en liaison étroite avec les pays du bassin du Congo. « Énergie, eaux, assainissement, déchets, transports, ces investissements sont une feuille de route pour la mise en œuvre de nos contributions nationales déterminées et le respect de nos engagements pour l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris », dit-elle. Une gouvernance a été approuvée à l'unanimité décidant de confier la gestion des fonds à un partenaire de confiance, une banque de développement pour en assurer une gestion conforme aux standards fiduciaires internationaux.

Les USA s'engagent résolument en faveur du Fonds bleu pour le bassin du

Congo

La ministre du Tourisme et de l'Environnement, coordonnatrice technique de la CCBC a informé l'auditoire au cours de cette table ronde que le Fonds bleu pour le bassin du Congo est prêt. Il reste désormais à l'abonder. De nombreuses promesses de financement se sont exprimées. Les États-Unis sont pour l'instant silencieux. « Lors de la COP 26 à Glasgow, Le fonds bleu pour le bassin du Congo sera notre note d'espoir et notre nouvelle source d'inspiration », a-t-elle martelé.

Arlette Soudan-Nonault a profité de l'occasion qui lui a été offerte pour affirmer que le monde entier se félicite du retour des États-Unis d'Amérique dans l'Accord de Paris, l'Afrique s'en réjouit et espère à nouveau. « Excellence Kerry, si vous voulez frapper fort contre le changement climatique en Afrique et réaffirmer le rôle moteur des États-Unis dans cette mobilisation mondiale, sauvez l'immense puit de carbone que constituent les forêts et les tourbières du bassin du Congo ! Il aura fallu des millénaires pour créer les forêts d'Afrique centrale, seuls cent ans suffiront à les anéantir selon les experts du GIEC si nous n'interrompons pas le processus de destruction engagé. La population en Afrique devant atteindre deux milliards dans moins de 37 ans et, dans 86 ans, trois naissances sur quatre se produiront sur le continent. Là est notre enjeu », a insisté la ministre Arlette Soudan-Nonault.

Enfin, paraphrasant le président Denis Sassou N'Guesso, elle a rappelé qu'une partie essentielle de l'oxygène du monde est africain. « Aidez-nous à le préserver. Aidez-nous à vous aider. Devenez les premiers contributeurs du fonds bleu, là est votre défi. »

Convaincu par les propos développés par la ministre du Tourisme et de l'Environnement du Congo, coordonnatrice technique de la CCBC, le secrétaire d'État américain, John Kerry, a indiqué que son pays s'engagera résolument en faveur du Fonds bleu pour le bassin du Congo.

Bruno Okokana

ENVIRONNEMENT

Des dirigeants du monde se réunissent pour un sommet sur le climat

Sur initiative du président américain, Joe Biden, plusieurs chefs d'Etat participent, du 22 au 23 avril, à un sommet virtuel pour galvaniser les efforts des principales économies, afin de lutter contre la crise climatique.

Après un discours inaugural de Joe Biden, une multitude d'acteurs prendront part aux discussions. Ainsi, une quarantaine de dirigeants mondiaux sont attendus à la tribune virtuelle, dont le Chinois Xi Jinping, le Russe Vladimir Poutine, le Français Emmanuel Macron, mais aussi le pape François.

Le sommet a pour objectif de faire pression sur les principaux pollueurs mondiaux afin qu'ils relèvent leurs ambitions dans la lutte contre le réchauffement climatique. Il sera question aussi, de pousser les cent quatre-vingt-seize pays signataires de l'Accord de Paris à prendre des engagements forts pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

Pour les États-Unis, l'organisation de ce sommet a une portée symbolique, l'ère Trump marquée par un retrait de l'engagement du pays pour les questions environnemen-

tales. Joe Biden, qui avait fait de l'écologie l'une de ses promesses de campagne, est attendu au tournant sur ses propres engagements. Dès le premier jour de son mandat, le président américain, Joe Biden, a rejoint l'Accord de Paris sur le climat dont son prédécesseur avait claqué la porte, il y a quatre ans.

américain John Kerry, qui y a jugé suicidaire toute absence de collaboration.

« 2021 doit être l'année de l'action contre le changement climatique dont les répercussions sont déjà trop coûteuses pour les populations de la planète », a exhorté l'ONU.

« Nous sommes au bord

matique », a-t-il ajouté.

Le rapport rappelle que l'année 2020 a été l'une des trois plus chaudes enregistrées et que les concentrations de gaz à effet de serre ont augmenté malgré le ralentissement économique lié à la pandémie.

Pour l'ONU, 2021 est donc une année « cruciale » pour

tuels en matière de climat sont bien en deçà de ce qui serait nécessaire, estime Antonio Guterres. « Les pays doivent s'engager à atteindre des émissions nettes nulles d'ici 2050 », a-t-il déclaré, ajoutant : « Nous devons faire plus, et plus vite, dès maintenant ».

Rappelons que l'Accord de Paris de 2015 sur le changement climatique prévoit de plafonner le réchauffement de la planète en dessous de deux degrés par rapport au niveau préindustriel, tandis que les pays poursuivront leurs efforts pour limiter l'augmentation à 1,5 °C. Mais l'Organisation météorologique mondiale estime qu'il y a au moins une probabilité sur cinq que la température moyenne mondiale dépasse déjà temporairement la barre de 1,5°C d'ici à 2024.

Yvette Reine Nzaba

« L'occasion pour les pays qui ne l'ont pas encore fait d'annoncer de nouveaux objectifs climatiques ambitieux »

L'entente de la Chine et des États-Unis est cruciale pour la réussite des efforts internationaux, et les deux puissances rivales semblent décidées à mettre provisoirement leurs divergences de côté pour collaborer plus activement sur le climat. Les deux pays se sont engagés samedi à coopérer sur le changement climatique, à l'issue d'une visite à Shanghai de l'émissaire

du précipice », a mis en garde le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, lors de la présentation de son rapport annuel, en compagnie de Petteri Taalas, le patron de l'Organisation météorologique mondiale. Les pays « doivent agir maintenant pour protéger les populations contre les effets désastreux du changement cli-

tenter de freiner les effets « désastreux » du changement climatique. Les Nations unies comptent sur une série de sommets clés pour offrir aux dirigeants de la planète l'occasion d'agir. « L'occasion pour les pays qui ne l'ont pas encore fait d'annoncer de nouveaux objectifs climatiques ambitieux », a souligné Antonio Guterres.

Les niveaux d'ambition ac-

PRÉPARATIFS DE LA COP26

Le PNUD et l'Unesco s'associent pour accompagner le Congo

Dans le cadre des préparatifs de la COP26 qui se tiendra à Glasgow en Ecosse, dont la République du Congo sera le porte-parole de l'Afrique sur la problématique du bassin du Congo, la ministre du Tourisme et de l'Environnement, Arlette Soudan-Nonault, a tenu une séance de travail avec les représentants des institutions onusiennes au Congo.

Après les États-Unis, le tour est revenu au Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et l'Unesco de s'engager à appuyer le Congo sur sa vision environnementale et climatique portée par le président de la République, chef de l'État, Denis Sassou-N'Guesso, président de la commission climat du bassin du Congo.

La séance a concerné d'une part, le Congo représenté par la ministre du Tourisme et de l'Environnement, Arlette Soudan-Nonault, et d'autre part, le PNUD, représenté par Maley Diop, et l'Unesco par Fatoumata Barry Meregga. L'opérationnalisation de la commission climat pour le bassin du Congo (CCBC) et du Fonds bleu pour le bassin du Congo, lequel porte les différents projets africains émanant des CDN des seize pays membres, qui sera mise en lumière à la COP26 de Glasgow, s'inscrit parmi les défis de ce rendez-vous planétaire, phase décisive de l'Accord de Paris sur le climat. Comme le Royaume Uni qui va abriter Glasgow 2026, ces institutions



Lors de la séance de travail (crédit photo/MTE) point culminant, il faut aller à la COP26 de Glasgow pour montrer au monde que ça c'est l'offre du Congo. Le président de la République du Congo a dit lors de son investiture que l'Afrique s'appellera dorénavant l'Afrique verte. Le dossier du fonds bleu est une manifestation de ce message-là. Donc nous sommes satisfaits avec ma collègue de l'Unesco pour accompagner

onusiennes ont accepté d'accompagner la République du Congo dans le cadre des préparatifs de la COP26 de Glasgow ; dans la consolidation du fonds bleu pour le bassin du Congo ; et dans le cadre de la table ronde qui va être portée par les États-Unis qui sont de retour dans les Accords de Paris.

Au sortir de la séance de travail, le représentant du PNUD

a fait savoir que ce sont les Nations Unies dans son ensemble conjointement qui accompagnent la République du Congo dans la préparation de la COP26. Le Congo, a-t-il souligné, à une certaine innovation dans le portage du dossier climat à travers les éléments de l'Accord de Paris de 2015...

« Le PNUD accompagne ce processus depuis presque deux ans. Nous sommes un

cet effort qui est une innovation mondiale dans le domaine du climat entendu que le climat n'a pas de frontière », a déclaré Maley Diop.

Pour la représentante de l'Unesco, Fatoumata Barry Meregga, le Congo occupe une place très importante au niveau régional, sous-régional et aussi au titre du Congo en tant que tel. En ce qui concerne la CCBC, la vision du président de la République du Congo définie lors de son discours d'investiture était très claire, a reconnu la représentante de l'Unesco. Il s'agit de fédérer les pays d'Afrique pour parler d'une même voix.

Rappelons qu'en sa qualité de président de la CCBC, le chef de l'État congolais, le président Denis Sassou N'Guesso, porte une double casquette, celle de la République du Congo et celle de cette grande partie du monde, l'Afrique du bassin du Congo comme poumon du monde aujourd'hui. Le monde respire par ce second poumon écologique de la planète que représente le bassin du Congo.

Bruno Okokana

PORT DE YORO

Les travaux exécutés à 27%

Les travaux d'aménagement du vieux port de Yoro situé à Mpila, dans le 5^e arrondissement de Brazzaville, et dont le coup d'envoi a été donné en avril 2018 par le chef de l'Etat congolais et le Roi Mohammed VI du Maroc, sont exécutés à hauteur de 27%.

L'état d'avancement des travaux se présente de la manière suivante : 98% d'installation du chantier. Le hall aux poissons, les locaux sociaux des collectifs, les locaux administratifs, les espaces de vente et magasins des pêcheurs, enfin, les ateliers mécaniques sont des bâtiments en cours de réalisation.

Le ministre de l'Agriculture et de l'Élevage, Henri Djombo, et son homologue chargé de l'Aménagement du territoire et des Grands travaux, Jean Jacques Bouya, ont fait le constat lors d'une visite du chantier, le 22 avril.

« ...Les conditions dans lesquelles les poissons sont vendus ne sont pas du tout commodes. Il va falloir s'adapter au respect des règles d'hygiène alimentaire avec les infrastructures qui conviennent, notamment le froid, mais aussi une meilleure organisation des pêcheurs et des vendeurs de poissons. Les travaux sont avancés, nous sommes satisfaits », a indiqué Henri Djombo.



Pour Jean Jacques Bouya, les engagements du royaume du Maroc sont honorés. La responsabilité reste du côté du gouvernement congolais d'aménager les voies d'accès aux installations. « Nous devons les aménager en temps et en heure

pour que ce grand projet soit rendu disponible à la fin de cette année. Cet engagement demande à ce que toutes les expropriations soient faites à temps. On mettra tout en œuvre pour que cela soit ainsi », a-t-il rassuré.

Une vue des infrastructures en construction

Fruit d'une coopération agissante entre le Maroc et le Congo, le port de Yoro dont le coût estimé à deux milliards de francs CFA est entièrement financé par le royaume chérifien en vue d'améliorer les conditions de travail des pêcheurs,

de lutter contre la précarité et la pauvreté et, enfin, d'augmenter les performances économiques de la pêche artisanale au Congo.

Prévu sur une superficie de plus d'un hectare au bord du fleuve Congo, le port de Yoro qui servira aussi de cadre pour l'organisation et l'encadrement de la profession de la pêche, sera doté de 150 magasins, d'une chambre froide, d'un atelier mécanique, d'un local de matériel de pêche ainsi qu'un atelier de réparation des pirogues.

Les bénéficiaires directs de ce projet sont : plus de 3 000 femmes vendeuses et 500 marins pêcheurs, qui utilisent parfois des pirogues abîmées et des baleinières au toit parfois percé. Ils sont convaincus que leur centre d'activités va sortir de son état embryonnaire.

En amont du Beach, le port fluvial de Yoro fait partie de Mpila, dévasté par les explosions en 2012 et dont l'activité économique est toujours en quête d'un nouveau souffle.

Lopelle Mboussa Gassia

AVIATION

La montée en puissance de l'Agence de supervision de la sécurité aérienne en Afrique centrale

Les inspecteurs de l'agence viennent d'être nommés, 14 ans après la création de cette institution spécialisée de la Cémac (Communauté économique et monétaire des États de l'Afrique centrale).

Avec son siège à N'Djamena, au Tchad, l'Agence de supervision de la sécurité aérienne en Afrique centrale (ASSA-AC) peine à se déployer en raison du manque de financements. L'installation des inspecteurs augure de bonnes perspectives pour l'agence de sécurité aérienne, à en croire le communiqué de la troisième session ordinaire du Comité des ministres de l'organisation sous-régionale, tenue le 13 avril en visioconférence.

En l'absence de la Guinée équatoriale, les ministres en charge de l'Aviation civile du Cameroun, de la Centrafrique, du Congo, du Gabon et du Tchad, ont procédé au recrutement des premiers inspecteurs de l'ASSA-AC. Cette nouvelle phase devra contribuer à l'opérationnalisation véritable de l'agence, a estimé son directeur général, le Centrafricain François Alexandre Kiapo.

À l'issue des travaux du conseil des ministres, le logo de l'Agence a été choisi (l'image d'un colibri prenant son envol). Au sujet de la réglementation communautaire, présentée comme activité phare de l'ASSA-AC, le directeur général a fait le point sur l'état d'avancement de cet important projet, notamment en ce qui concerne le règlement de base, les règlements d'application ainsi que les éléments d'orientation.

« Le Comité qui en a pris bonne note a adopté le chronogramme des activités de basculement des États membres au système réglementaire communautaire au 31 décembre 2022 », précise le communiqué du conseil des ministres.

En 2019, les ministres en charge du Transport aérien des États membres avaient convenu d'un accord d'une contribution égalitaire de 60 millions de francs CFA pour soutenir l'opérationnalisation de l'agence.

Fiacre Kombo

PARTENARIAT

L'IRSSA et Cogemo s'engagent dans la lutte contre les maladies infectieuses

L'Institut national de recherche en sciences de la santé (IRSSA) et la clinique médico-chirurgicale Cogemo ont signé, le 21 avril à Brazzaville, un partenariat leur permettant de travailler main dans la main en matière de recherche en santé publique et de diagnostic moléculaire des infections.

L'IRSSA et Cogemo se sont engagés à travailler ensemble sur les programmes de lutte contre les maladies émergentes et

parties vont aussi assurer la sécurité transfusionnelle par la recherche des virus HTLV-1. La convention entre ces struc-

nement sa partition pour apporter des réponses aux problèmes sanitaires de la population », a indiqué le Dr Narcisse Ngangoue, chef de laboratoire à ladite clinique.

La signature du partenariat entre l'Institut national de recherche en sciences de la santé et la clinique médico-chirurgicale Cogemo a été supervisée par le directeur de cabinet du ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Jean Claude Boukono.

Pour lier la parole à l'acte, juste après la signature, du matériel et des réactifs ont été mis à la clinique Cogemo. Ce matériel servira au diagnostic des patients atteints de tout type de pathologies négligées et émergentes. Ces équipements sont acquis par le ministère de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique avec l'aide de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

Rominique Makaya



La signature du partenariat L'IRSSA et Cogemo

négligées, dans la recherche et la surveillance des pathologies comme la covid-19, les hépatites, le VIH, les virus gastro-entériques... Les deux

structures s'inscrivent dans le cadre du partenariat public-privé en matière de santé en vue d'améliorer l'offre des soins dans le pays. « Cogemo jouera plei-

MONNAIE

Nouvelle pénurie de pièces à Brazzaville

Les salles de jeux de pièces de monnaie, tenues par des groupes chinois, sont régulièrement accusées d'être à l'origine de la pénurie. Les pouvoirs publics peinent à prendre des mesures pour prémunir les ménages congolais contre les risques de rareté des pièces de monnaie.

Cette pénurie de pièces de monnaie est souvent la raison des disputes dans les marchés, entre les clients et les commerçants. C'est aussi le cas dans les transports en commun à Brazzaville, où les usagers et les conducteurs de bus ou taxi s'enflamment les uns contre les autres au sujet de manque de jetons.

Le conseil d'administration de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), en 2019, a pourtant engagé ses services à prendre des mesures dans l'optique de prémunir la sous-région Afrique centrale contre les risques de pénurie de pièces de monnaie. « Le conseil a autorisé le gouvernement de la Banque, d'une part, à entreprendre des démarches auprès des États de la sous-région, en vue d'interdire l'usage des pièces de monnaie dans les salles de jeux, et d'autre part, à définir un plan pluriannuel de mise à disposition des pièces au profit des populations », ordonnait la banque centrale. L'interdiction envisagée des



pièces de monnaie dans les salles de jeux en zone Cémac (Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale) fait suite à de nombreuses plaintes au Cameroun, au Congo et Tchad. Les promoteurs asiatiques font sortir des pièces de 50 et 100 francs CFA en grosse quantité, d'après les enquêteurs, pour la fabrication de bijoux à l'étranger.

Il faut souligner que des études sur les besoins du public sont régulièrement menées par les services de la direction centrale de l'émission, mais les résultats sont toujours attendus. De même que des approvisionnements importants en signes monétaires des centres qui sont effectués afin de répartir sur l'ensemble des pays de la zone les billets et les pièces neufs, etc.

En décembre 2018, le gouverneur de la BEAC, Abbas Mahamat Tolli, avait promis de lancer une enquête sur ce phénomène d'exportation des pièces de monnaie hors de la zone Cémac.

Fiacre Kombo

Banque des États de l'Afrique Centrale - Services Centraux Commission Générale de passation des marchés n°02

Appel d'offres international ouvert n°27/BEAC/DGE-DEMCF/AOIO/Bien/2021 pour la fourniture de compteuses et valorisatrices de billets

Dans le cadre de sa politique de gestion des signes monétaires, la Banque des États de l'Afrique Centrale envisage, sur ressources propres, de remplacer ses compteuses et valorisatrices de billets BEAC. A cet effet, elle invite, par le présent avis d'appel d'offres, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier d'appel d'offres rédigé en français peut être consulté gratuitement, acheté et retiré à l'adresse indiquée ci-dessous.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
Direction Générale de l'Exploitation - CGAM, 14^{ème} étage, porte 1412
✉ : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun
☎ : (+237) 222 23 40 30 ; (+237) 222 23 40 60 postes 5452, 5431, 5412 ou 5403
📠 : (+237) 222 23 33 29
@ : cgam.scx@beac.int

La participation au présent appel d'offres est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC à l'exception du Bureau de Paris, sur rendez-vous, en raison des contraintes sanitaires qu'impose la lutte contre la propagation de la pandémie du coronavirus.

Les soumissions, obligatoirement accompagnées d'une garantie bancaire de soumission sous forme de garantie autonome à première demande, conforme au modèle indiqué dans le DAO et d'un montant forfaitaire d'un million (1 000 000) FCFA, devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le **jeudi 27 mai 2021 à 12 heures précises**. Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
BUREAU D'ORDRE 15^{ème} étage, porte 15.01
✉ : 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun

Les soumissions seront ouvertes en **une phase le jeudi 27 mai 2021 à 13 heures** aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé. La séance d'ouverture ne sera pas publique en raison des contraintes sanitaires qu'impose la lutte contre la propagation de la pandémie du coronavirus.

Yaoundé, le 25 MARS 2021

Le Président de la Commission,

MAROC

Le Parlement adopte le projet de loi relatif à la lutte contre le blanchiment d'argent

Le Parlement marocain a adopté mardi le projet de loi relatif à la lutte contre le blanchiment des capitaux, un texte qui s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer le système judiciaire national en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.



Ce texte vise également à adapter ledit système aux normes internationales adoptées par le Groupe d'action financière (GAFI) dans ce domaine et remédier aux lacunes contenues dans les textes actuels, notamment celles relevées dans le rapport d'évaluation mutuelle.

Il prévoit ainsi de lourdes peines d'emprisonnement pour les crimes de blanchiment, ainsi que la création d'une Autorité nationale des renseignements financiers, une instance placée sous la tutelle du chef du gouvernement, qui sera dotée d'importantes prérogatives en matière de lutte contre le blanchiment. Ce texte impose aux corps des avocats et des notaires de notifier de manière spontanée et directe toute suspicion liée au blanchiment d'argent issu de divers trafics.

Il a également été décidé de créer une commission spéciale afin de suivre les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU en matière de lutte contre le blanchiment d'argent.

Xinhua

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

du LUNDI
à VENDREDI (09h-17h)
et SAMEDI (09h-13h)

Expositions et projections

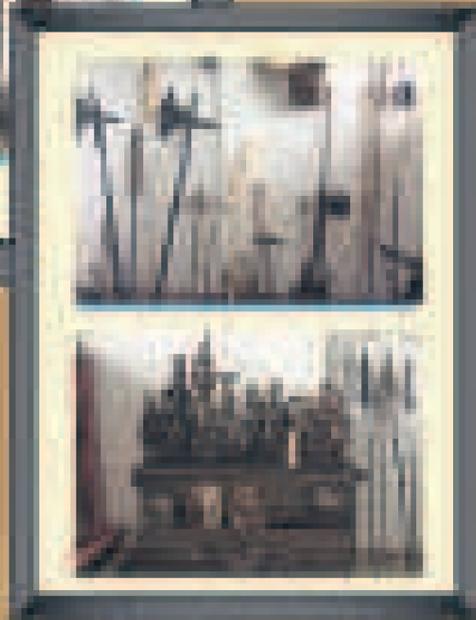
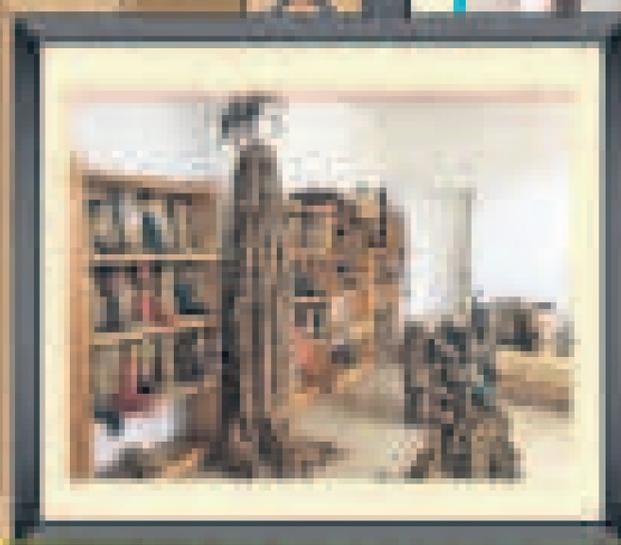
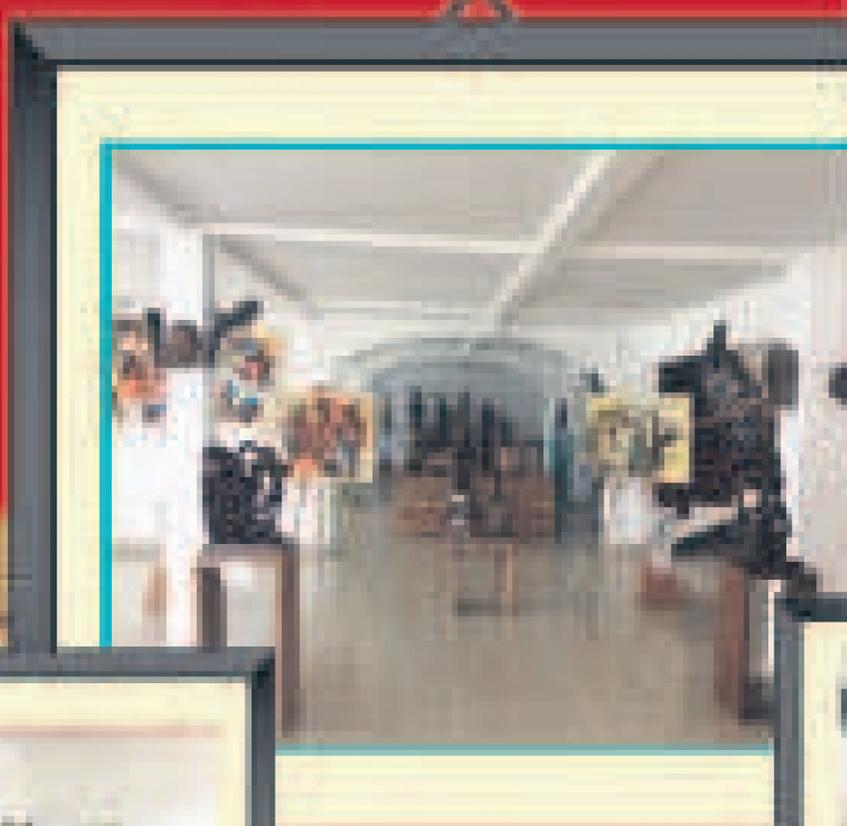
Sculptures

Peintures

Céramiques

Musique

Musée Congo



DU TRADITIONNEL AUX EXPRESSIONS

de la Tradition

à la Modernité

Siège social : B4 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mplia), Brazzaville
République du Congo.

AWARDS 2020

Joachim Christ Mabouna reçoit le prix spécial grand producteur congolais

Ce prix lui a été décerné par l'émission Studio 210 trophée panafricain de l'excellence de Télé Congo qu'anime Ed Chevry Diazz.

La quatrième édition de Studio 210 avait entre autres récipiendaires, Joachim Christ Mabouna, Congolais de la diaspora. Ce prix lui a été remis par le promoteur de cette émission, Ed Chevry Diazz. « Le prix remis à Joachim Christ Mabouna est un prix spécial grand producteur pour ce qu'il fait, particulièrement pour les deux rives du fleuve Congo bien qu'il soit de la diaspora. Nous avons pensé lui reconnaître ce mérite-là. Studio 210 à cette particularité aussi de mettre en lumière les talents, les créateurs, les génies qui ne sont pas toujours connus », a expliqué Ed Chevry Diazz.

Le récipiendaire s'est dit content tout en délivrant ses impressions dont la première est la surprise de cette distinction dont il ne s'y attendait. Et la seconde impression est de se rendre compte que le Congo Brazzaville est bien structuré actuellement. Il y a des prix qui sont remis à ceux qui font quelque chose pour



Le récipiendaire et son artiste musicien posant pour la postérité avec l'équipe de Studio 210 (crédit photo/DR)

le pays. « Le Congo vient de nous encourager et cela nous fortifie à redonner davantage et de travailler encore plus durement pour que le Congo et l'Afrique entière nous reconnaissent », a déclaré Joachim Christ Mabouna.

Remerciant l'émission Studio 210, l'heureux récipiendaire a jugé la structure très intéressante. « Je la connais aujourd'hui en surface, je ne savais pas que Studio 210 décernait des prix depuis quelques années. Ils ne sont pas à leur coup d'essai, ce sont des expérimentés. Dieu seul sait qu'au travers des

contacts que nous avons, nous allons soutenir cette structure pour qu'elle soit pérenne et continue à décerner des prix aux jeunes talents que nous sommes », a promis Joachim Christ Mabouna.

En effet, venu spécialement pour ce prix d'abord puis pour les reconnaissances au Cameroun et en République démocratique du Congo (RDC), l'heureux récipiendaire s'est fait accompagner de l'artiste musicien ténor de son label, Poison Mobutu le roi du Zaïre. Cet artiste musicien d'une trentaine d'années, est une figure hyper cotée en France.

Joachim Christ Mabouna lui a fait un documentaire qui s'appelle « Arnaud 25/05 » dans lequel tout y est relaté. Il lui a produit la chanson « Nzoto » et est présentement en train de travailler sur un grand projet dans lequel l'artiste vient de finir un enregistrement avec le musicien Werrason à Kinshasa, capitale de la RDC. Il est également en train de finaliser un album avec plusieurs featurings, le tout accompagné de quelques clips dont certains ont été réalisés à Pointe-Noire, capitale économique du Congo.

Qui est Joachim Christ

Mabouna ?

Passionné de musique, Joachim Christ Mabouna est détenteur à la base d'un master 2 en commerce international de l'université de Poitiers en France. Il est le patron de CJM Production, label de musique qui a signé à ce jour une centaine de titres auprès d'une douzaine d'artistes dont les plus connus sont : Nzeté Ousama, Marvy M'Mila, Maalash et Frangos, Gaël Shinobi, pour la République du Congo ; Poison Mobutu, Samarino, Popaul Amisi, pour la République démocratique du Congo (RDC). Ce dénicher de talents ne s'arrête jamais. Il vient d'enregistrer plusieurs reconnaissances au Cameroun, en RDC et chez lui-même au Congo Brazzaville. Altruiste, il est aussi le fondateur de l'association « Le coup de pouce » qui aide les orphelins et les veuves à retrouver un peu de gaité dans ce monde de brutes.

Signalons que la cinquième édition de la remise des Awards 2021 aura lieu en février 2022, le lieu n'est pas encore fixé.

Bruno Okokana

**NOUVEAU TRONÇON
POINTE-NOIRE - OUESSO**

La 1^{re} ligne directe qui rapproche
le Sud du Nord

00 702 15 23 / 00 510 06 25

Départ: tous les Samédis 7h30
Les réservations sont en cours dans
toutes les agences de Pointe-Noire

05 728 88 33 / 06 587 44 60
contact@oceanord.com
www.oceanord.com

CEAN du NORD
Sécurité - Confort - Fiabilité
www.oceanord.com
contact@oceanord.com
05 728 88 33 / 06 587 44 60

**GRILLE TARIFAIRE
POINTE-NOIRE - OUESSO**

POINTE-NOIRE à destination de	ADULTES	ENFANTS	POINTE-NOIRE à destination de	ADULTES	ENFANTS
DOLISIE	5.000	5.000	NGO	17.000	15.000
LOUDIMA	7.000	6.000	GAMBOMA	20.000	17.000
NKAYI	8.000	6.000	INKOUELE	20.000	17.000
MADINGOU	8.000	6.000	OLLOMBO	20.000	17.000
BOUANSI	8.000	6.000	OYO	22.000	20.000
LOUTETE	8.000	6.000	OBQUYA	22.000	20.000
MINDOULI	10.000	8.000	OWANDO	25.000	22.000
MAYAMA	10.000	8.000	MAKOUA	25.000	22.000
PK 45	15.000	13.000	MAMBILI	30.000	27.000
			OUESSO	30.000	27.000

 **APPEL D'OFFRES**

Unité d'appel d'offres: SOCIETE NOUVELLE DES CIMENTS DU CONGO(SONOCC)

Marchandises soumises à l'appel d'offres : 1 million de sacs de ciments à l'entrée de la vanne inférieure en plastique thermodurcie PC32.5R

Numéro d'appel d'offres : SONOCC/AO/001

Date d'émission d'appel d'offres : 22 avril 2021

La société nouvelle des ciments du Congo a lancé un appel d'offres public pour la production et la livraison de sacs de ciment et de services correspondants. Les soumissionnaires désireux de faire appel à la concurrence peuvent obtenir des informations supplémentaires et vérifier les informations spécifiques du projet en nous contactant via :

Contact : Wang zixuan

Adresse : Locaux de la CRBC

Téléphone : 0242-044696752

E-mail: WZXxavier@163.com



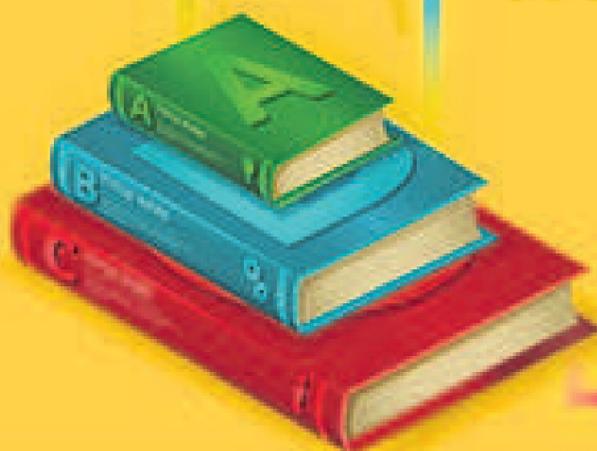
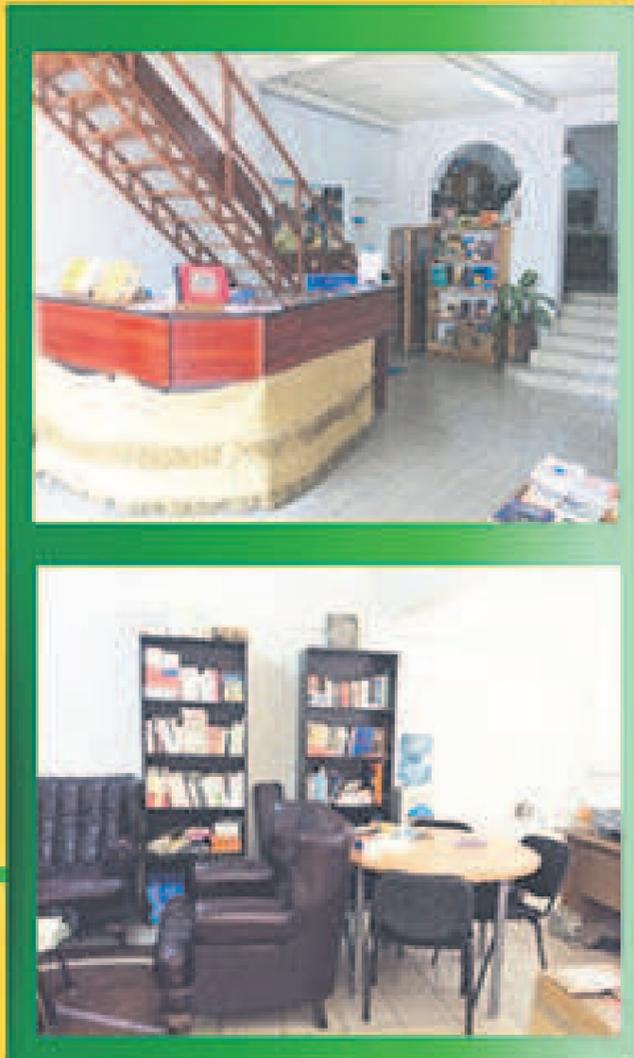
LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un Espace culturel pour vos Manifestations

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (09h-17h)
Samedi (09h-13h)



FESTIVAL « COULEURS D'AFRIQUE »

Le train de la 3^e édition en marche

L'appel à candidatures pour la 3^e édition du festival Couleurs d'Afrique est ouvert jusqu'au 31 mai.

Placé sous le thème « Intégration et diversité culturelle de l'Afrique et de ses diasporas », l'événement se tiendra à Porto-Novo, Cotonou et à Ouidah, au Bénin, du 15 au 19 décembre. L'objectif est de promouvoir et faciliter le brassage culturel et développer des réseaux entre les acteurs et les professionnels de l'industrie musicale, cinématographique et des arts visuels. Par ailleurs, le festival souhaite révéler et mettre en valeur les patrimoines culturels et artistiques du continent africain et de ses diasporas, tout en favorisant le dialogue interculturel entre les peuples du continent et l'émergence de nouveaux talents.

Ainsi, le festival Couleurs



L'artiste congolaise Monie Kongo en plein concert musical, l'une des disciplines concernées par le festival/DR

d'Afrique s'adresse particuliè-

rement aux artistes et groupes originaires d'Afrique, des Antilles et des Caraïbes, vivant

sont : la musique, la danse, l'humour, le théâtre et le cinéma. « Les candidats sont

tout envoi de dossier. Et, seuls les artistes ou groupes retenus seront contactés », soulignent le comité d'organisation du festival.

Pour postuler, chaque candidat doit fournir une lettre de candidature adressée au directeur du festival et une copie du règlement avec la date et signature, précédée de la mention « Lu et Approuvé » ; trois photos de scène ; un ou plusieurs liens de prestations ou performances live (YouTube, Vimeo ou Facebook) ; un dossier de presse comportant toutes les informations nécessaires ; une fiche technique ; une fiche de fonction du groupe avec les informations de passeports valides et la ville de départ du groupe ; un lien de chaîne YouTube sur laquelle se trouve des clips vidéo ou des créations.

Merveille Atipo

ou non, sur le continent. Les principales disciplines en lice

invités à lire attentivement le règlement du festival avant

INTERVIEW

Elie Roger Ossiété : « L'Etoile du Congo a des atouts pour finir deuxième ou premier »

Moins influencé par l'écart de treize points qui sépare son équipe avec l'AS Otohô, l'entraîneur de l'Etoile du Congo croit en la capacité de son équipe à relever le défi lors de la manche retour du championnat.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B) : Quel enseignement peut-on tirer de la première phase de championnat du côté stellien

Elie Roger Ossiété : Je vais beaucoup plus m'appesantir sur les résultats bien qu'il y a certaines choses qui ne mériteraient pas d'être dites ici. Je voulais juste faire une comparaison même si la comparaison n'est pas raison. La saison passée, l'Etoile du Congo a fini la mi-saison à la 8^e place. Ce qui avait sauvé l'équipe, c'est la Coupe du Congo et la Super coupe. Ce n'était pas trop bien pour cette grande équipe. Cette saison nous sommes deuxièmes. Mais nous ne devons pas dormir sur nos lauriers. Nous avons tiré les leçons sur certaines choses auxquelles nous allons débattre avec les dirigeants pour essayer d'améliorer et de faire en sorte que la phase retour soit plus meilleure. Le championnat n'est pas une course de vitesse. Il est comme une course de fond. Tu peux bien commencer soit pour bien finir ou tu peux bien commencer pour mal terminer et vice versa. Nous avons commencé clopin-clopant. Nous avons fini par occuper la deuxième place. Nous avons fait des faux pas à cause des problèmes d'organisation. Nous finissons avec un écart d'un point sur notre poursuivant, cela doit nous interpeller. Je suis en train de bâtir les stratégies qui nous permettront

de maintenir le rythme. Le but c'est terminer deuxième ou premier, c'est possible. Nous avons les atouts de pouvoir terminer deuxième ou premier. L'écart de 13 points avec nous, cela veut dire que nous avons quatre matches et un nul. Otohô peut aussi faire des faux pas. Il suffit qu'on soit soudé et que nous fassions le travail. Il suffit aussi que les dirigeants m'écoutent et me soutiennent.

L.D.B. Viser les étoiles, cela veut dire que vous devriez faire un sans-faute à la phase retour

E.R.O. Nous envisageons de faire un sans-faute à la phase retour bien sûr que oui. Le problème c'est le travail. C'est se donner et d'essayer de mettre à côté tous nos divergences. Il faut qu'on évite les erreurs. Nous venons de faire quand même un bon parcours. Sur les 13 matches joués, nous n'avons connu qu'une seule défaite contre six victoires et six nuls, 16 buts marqués et 8 encaissés. Les matches nuls que nous avons concédés, la faute revient d'abord à nous le staff technique, mais aussi aux acteurs et aux dirigeants. Nous avons fait beaucoup de matches nuls certes mais nous allons nous battre pour les transformer en victoires. Je vous le promets, à la phase retour, on fera un effort pour obtenir moins de matches nuls.



L.D.B. La gestion des hommes à tous les étages est-elle un véritable casse-tête pour vous

E.R.O. Je suis un pédagogue. En attaque, je prends par exemple Issambet, il a été négligé mais je croyais en son talent. Lorsque j'étais arrivé pour la première fois à l'Etoile, il a été meilleur buteur à la mi-saison avec 13 buts. Lorsque j'ai vu Mouandzibi, je me suis dit qu'il y avait certaines choses qu'il fallait ajouter à ce joueur parce que c'est un bon attaquant. Dieu merci, cela commence à porter les fruits. Issambet à 5 buts et Mouandzibi 4. J'ai d'autres attaquants qui n'ont pas encore marqué. Cela m'inquiète. C'est le cas de Ngouenimba et Matheus aussi qui n'est plus efficace avec un

but. Je vais faire un travail avec eux pour les emmener à se surpasser et à prouver de quoi ils sont capables. Mon message est que je te donne la chance, je te donne les atouts nécessaires pour un attaquant pour le rendre puissant. Cela paraît comme une évaluation. Si tu ne donnes pas satisfaction, je t'écarte de ma philosophie. Même au niveau des gardiens de buts, j'ai eu la chance et la malchance d'avoir ces deux internationaux. Il faut savoir les gérer en vue de les maintenir en forme. Nous avons l'obligation de les pousser à être performants pour rendre service à la Nation. C'est la raison pour la quelle, je fais des rotations avec ces deux gardiens.

L.D.B. L'écart avec le poursuivant Diabes noirs vous inquiète pour la course à la deuxième place

E.R.O. C'est même mieux. Les gens ne veulent pas de l'adversité. Cela nous pousserait à travailler. Si on avait gardé l'écart, il devait avoir un petit relâchement. Avec cet écart, il y a un travail qui se fait et cela veut dire aussi que le championnat est aussi bon. Le défi m'enchanté puisqu'il me pousse à travailler davantage. Il faut que nous soyons accompagnés par ceux qui donnent les moyens. La deuxième place est certes qualificative à la Coupe d'Afrique, le championnat n'est pas encore fini peut-être l'Etoile sortira championne.

L.D.B. Et la phase retour, comment entendez-vous la préparer ?

E.R.O. J'ai mis en place un programme qu'on doit discuter avec les dirigeants. Je voulais avant la phase retour que les joueurs soient internés. La phase aller était juste un moyen pour faire une observation. J'ai regardé tout le monde. Je voulais donner la chance à tout le monde. Pendant la phase retour les choses vont changer car l'Etoile du Congo est une grande équipe et au sein de cette équipe, il n'y a que les résultats qui comptent. Je vais désormais aller avec les meilleurs. Je n'irai plus avec les noms. Un international doit prouver son statut au club. Nous devons avoir un stage bloqué parce qu'au début du championnat, mon programme n'a pas été respecté. On aurait dû faire mieux à la compétition africaine. Si on peut faire un stage bloqué, cela va galvaniser le groupe. Je le fais en fonction de la date. La date de la reprise n'est pas encore connue. Ce sera juste pour une semaine. Pendant cette période nous allons gagner beaucoup. Sur les quatre jours, nous pouvons faire quatre séances fois deux. On aura huit séances bien dosées. En ce moment on peut gagner.

L.D.B. Et pour conclure

E.R.O. Il faut que nous soyons un et indivisible pour gagner.

Propos recueillis par James Golden Eloué



Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

DISPARITION

Hommage à Aimé Philippe Matsika

Décédé le 2 mars dernier à Paris en France à l'âge de 87 ans, l'ancien ministre de la Justice, Aimé Philippe Matsika, sera inhumé ce 23 avril à Kibouendé dans le département du Pool. Hier, le chef de l'Etat Denis Sassou N'Guesso lui a rendu un dernier hommage.

Dans l'oraison funèbre, le ministre en charge de l'Enseignement technique, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint-Eudes, a rappelé qu'Aimé Philippe Matsika fut né en 1934 à Yétéla, un village de la communauté urbaine de Kibouendé, dans le département du Pool. Après un cycle primaire réussi, le jeune Matsika est inscrit à l'école populaire à Brazzaville où il fut orienté à l'école des beaux-arts. Il en sort avec la qualification de dessinateur industriel, avant d'être affecté au service cartographie de la métropole. Chemin faisant, il abandonne sa profession de dessinateur pour devenir syndicaliste professionnel au sein de la Confédération syndicale des travailleurs.

En 1955, précise l'oraison funèbre, Aimé Philippe Matsika décide de créer sa propre organisation politique, l'Union de la jeunesse congolaise (UJC). Un instrument de combat contre l'impérialisme coloniale.

En 1960, l'UJC est dissoute par le président Fulbert Youlou, bloquant en quelque sorte ses ambitions politiques. Malgré tout, il continua à militer au sein du syndicat au point de devenir secrétaire général adjoint.

Trois ans plus tard, Aimé Philippe Matsika, soutenu par quelques-uns de ses collègues syndicalistes, décrète une grève générale illimitée pour protester contre l'ambition du président Youlou, de créer



Le président Denis Sassou N'Guesso s'inclinant devant la dépouille d'Aimé Philippe Matsika

un "parti unique". Massivement suivie par les travailleurs, cette grève se solde par le mouvement des 3 glorieuses qui renverse son régime.

Lorsque Alphonse Massamba Débat devient président, il est vite repéré et nommé à double reprises, ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Aviation civile.

Elu président de la République en 1992, après la conférence nationale souveraine, Pascal Lissouba le récupère et lui confie le portefeuille de ministre d'Etat, ministre de la Justice. Aimé Philippe Matsika sera porté en terre dans son village natal Yétéla. Il laisse une veuve et plusieurs enfants.

Firmin Oyé

MUSIQUE

Le Jazz à l'honneur le 30 avril

Le monde culturel célèbre le 30 avril de chaque année la Journée mondiale du Jazz. En prélude à la célébration de cette énième édition, la représentante de l'Unesco en République du Congo, Fatoumata Barry Merega, a été reçue par le ministre de la Culture et des Arts, Dieudonné Moyongo, pour aborder le sujet et le contenu de cette journée.

Les deux personnalités ont passé en revue les dossiers qu'ils ont en commun, mais surtout pour parler aussi de la Journée internationale du Jazz qui aura lieu le 30 avril. Ils ont vu dans quelle mesure le Congo va s'associer à l'Unesco pour célébrer cette journée.

Dieudonné Moyongo et Fatoumata Barry Merega ont passé en revue les dossiers importants qu'ils ont en cours, à savoir le dossier relatif au patrimoine mondial ; le dossier relatif à la valorisation du site de Mbé ; et le dossier relatif au patrimoine immatériel, donc tout ce qui est industrie culturelle, bref, tous les dossiers que l'Unesco suit avec le ministère.

Le ministre congolais de la Culture et des Arts, Dieudonné Moyongo, a expliqué à la presse le sens de sa rencontre avec la représentante de l'Unesco au Congo. « Le 30 avril de chaque année la communauté interna-



Le ministre de la Culture et des Arts s'entretenant avec la représentante de l'Unesco au Congo (crédit photo/Adiac)

tionale célèbre la Journée du Jazz qui était une proposition des Etats-Unis. Le bureau régional de l'Unesco veut célébrer cette année cette journée, c'est pour cela que la représentante de l'Unesco est ve-

nue nous voir. Nous avons marqué notre accord pour travailler avec l'Unesco en lien avec la rumba. Nous sommes en train de travailler sur la candidature de la rumba, nous verrons avec le comité scientifique et la

représentation de l'Unesco comment nous allons gérer tous ces événements. »

Pour sa part, la représentante de l'Unesco au Congo a indiqué que la célébration de la Journée internationale du Jazz est d'envergure mon-

diale. Il s'agira de la célébrer de manière intellectuelle. « Nous discuterons de ses articulations avec la rumba ; le Jazz étant tiré de la rumba. C'est donc un devoir de mémoire. Sans oublier aussi que la rumba fait actuellement une demande de classement au patrimoine immatériel », a déclaré la représentante de l'Unesco au Congo.

Fatoumata Barry Merega a annoncé également que le ministre de la Culture et des Arts fera partie du segment ministériel qui va regrouper tous les ministres des pays d'Afrique centrale qui vont parler du Jazz en accord avec la rumba.

Notons que la représentante de l'Unesco au Congo a présenté ses lettres d'accréditation au mois de février dernier. Sa rencontre avec le ministre de la Culture et des Arts est la toute première depuis qu'elle a pris ses fonctions.

Bruno Okokana